

## EDITORIAL

### Ignorance

**B**IEN peu le contestent: la Police a fait de gros progrès au cours de ces 10-15 dernières années.

La société le leur a d'ailleurs rendu en élevant leur niveau de vie. Deux signes: les policiers sont plus éduqués et se rendent à leur travail avec une voiture (souvent d'occasion). Il n'y a pas si longtemps, ils y allaient en vélomoteur, et en pratiquant le «co-véloturage». De plus il y a bien longtemps qu'on ne voit plus une casquette d'uniforme, «opportunistement oubliée» sur les lunettes arrières des voitures, histoire de faire savoir de quel côté se situait le conducteur. Une «clanisation professionnelle». Elle n'existe plus, disparue dans les années 1980. Dommage qu'aucun universitaire n'ait songé à donner ce sujet d'étude à ses étudiants... en fournissant les casquettes adéquates.

Quoi qu'il en soit, pour n'importe quelle société, ce genre de changement est colossal. Il aurait pu alimenter des contestations, comme au sein de l'armée dans les années 1970: les corps sociaux ne perdent pas leur emprise sans se défendre. On le voit aujourd'hui chez des médecins qui ne veulent ni fisc ni contrôle.

Ceci est bel et bon, mais pas suffisant.

L'Economiste a identifié deux cas récurrents où des policiers ignorent la loi qu'ils appliquent. Un cas concerne une disposition incluse dans la loi de finances pour l'année 2018 et relative à l'utilisation du timbre fiscal de 20 DH. Le deuxième cas est d'application plus restreinte mais bien plus ancienne. Il s'agit des dispositions prises par le décret 2-09-607 concernant les enfants des résidents étrangers. Ce décret porte date du 1er avril 2010, mais ce n'est pas un poisson.

Certains penseront que cette ignorance est volontaire car... payante. Peut-être, mais ce n'est pas le sentiment qui s'en dégage. Il y a vraiment de l'ignorance.

En un mot comme en cent, c'est encore et toujours la négligence de l'information qui est en jeu. Que d'énergie perdue alors que c'est si simple de faire savoir. □

Nadia SALAH

# OPCI: Au moins 200 milliards de DH en jeu

- Une dizaine de sociétés de gestion agréées d'ici fin 2019
- Le gros du potentiel dans l'immobilier de bureau
- Le ministre des Finances lance officiellement le marché

Voir pages 2 & 4



## Dépôt des états de synthèse La certification saute

**L**E principal obstacle devant la généralisation du dépôt en ligne des états de synthèse au registre de commerce a été levé. Le ministère de la Justice se chargera désormais du contrôle de validité des documents téléchargés via sa plateforme électronique.

La disposition s'applique aux sociétés anonymes, qui ont jusqu'au 31 août pour s'y conformer. Cependant, le passage par internet n'est pas obligatoire, mais il permet aux entreprises d'éviter les bouchons dans les tribunaux. □

Voir pages 8 & 9

## Les remboursements TVA ont presque doublé

Voir page 11

## Première hausse de médicaments

Voir De Bonnes Sources

## Les paiements en ligne cartonnent

Voir page 7



Par Raja Bensaoud

## Droit américain des affaires Histoire d'une suprématie juridique

Voir pages 28 & 29

## Enquête L'Economiste-Sunergia Les seniors fuient la viande

Voir page 14